



21e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 25 octobre 2022 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Assermentation des nouveaux conseillers généraux suppléants.
2. Élection d'un membre du PLR à la Commission des sports, en remplacement de Johan Dockx, démissionnaire.
3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.00 HT pour la rénovation de la station de pompage de la Malakoff (DREPES).
4. Rapport du Conseil communal en réponse à la motion du groupe POP intitulée "Halte aux plastiques" (DREPES).
5. Interpellation du groupe des Vert·e·s : "Thuyas", déposée le 22 septembre 2022.
6. Interpellation du groupe PLR : Où en est le projet de "Capitale culturelle suisse", déposée le 22 septembre 2022.

Cédric Haldimann
président du Conseil général

Interpellation du groupe des Vert·e·s : "Thuyas"

La crise climatique et la perte de biodiversité mettent en danger la vie sur terre et la survie de l'espèce humaine. Depuis 50 ans les rapports du GIEC l'annoncent. On ne peut plus attendre, il faut prendre des mesures qui, bien que minimalistes, s'imposent quoi qu'il en soit: les thuyas, essence exotique, dont des kilomètres bordent les jardins ou les parcs, sont incompatibles avec les écosystèmes locaux, n'offrent aucune nourriture ou abri pour la faune locale, sont délétères pour la biodiversité (poison pour les insectes et acidification du sol). Leur branchage très dense empêche toute vie végétale à leurs pieds. Ingérés par certains animaux, ils provoquent des troubles digestifs et la mort. Les thuyas, comme les lauriers, sont par conséquent à éviter (Guide des aménagements extérieurs, 2018, p 27).

Ces thuyas symbolisent un des multiples non-sens dont notre société se fait la spécialité. Ils symbolisent l'ignorance des années passées, l'égoïsme de celui ou celle qui veut se cacher pour bénéficier de sa villa ou de son immeuble et, d'une certaine façon, ils sont un des marqueurs du capitalocène (Terme utilisé par certains scientifiques pour désigner l'ère géologique actuelle, débutant avec le développement du système capitaliste, marquée par l'influence sur la biosphère et le climat des hommes pris dans un certain mode de production (Wikipedia)).

Nous proposons dans un premier temps et sans délai, par souci d'exemplarité, que les thuyas sur le domaine public soient remplacés par des arbustes indigènes, en accord avec la trame verte éditée par le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement (2018). Le choix ne manque pas : aubépine, cornouiller sanguin et mâle, fusain, épine blanche, cytise, noisetier, viorne, charmillle, if, ...etc.

Simultanément nous demandons au Conseil Communal s'il va inciter les propriétaires de surfaces privées à remplacer les haies de thuyas (tout en reconnaissant le côté idéaliste de l'incitation) en mettant à disposition de nouveaux arbustes indigènes, voire en encourageant le remplacement par une contribution à définir (financière pour l'arrachage (par ex. 500.-/25m de haie) ?). Ultimement, s'il va faire figurer dans le règlement de construction l'interdiction pure et simple de planter des thuyas (et lauriers) sur les nouvelles parcelles.

La situation actuelle est suffisamment alarmante pour que les autorités politiques donnent des signes patents de mise en œuvre de mesures pour la préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique. La latence du politique accentue l'éco-anxiété, surtout des jeunes, et en fait par conséquent une des parts du problème.

Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol et une canopée de l'espoir s'élèvera vers le ciel » Wangari Maathai (citée par Ernst Zürcher (Planter un arbre et créer une forêt, Actes Sud 2021).

Pour le groupe des Vert-e-s: Jean-Jacques Tritten, Nathalie Tissot, Grégory Rochat

Interpellation du groupe PLR : Où en est le projet de "Capitale culturelle suisse"

Depuis plusieurs mois, on entend régulièrement le Conseil Communal nous parler du projet de faire de la Ville de La Chaux-de-Fonds la prochaine Capitale culturelle suisse (<https://www.chaux-de-fonds.ch/grands-projets/capitale-culturelle-suisse-2025>).

Nous demandons au Conseil Communal de répondre aux points suivants :

- 1) Nous donner un état de situation du projet
- 2) Nous donner une projection des coûts directs qui sont prévus dans le projet depuis aujourd'hui à 2025 (Salaires, subventions, ...)

De nous renseigner sur les différentes dépenses indirectes et investissements qui pourraient venir d'ici 2025 (comme la rénovation des lieux culturels, des lieux sportifs ou encore les infrastructures).

Pour le groupe PLR: Laura Jurt